

CHAPITRE QUATRIEME

Cantianille entre en relation avec la première légion de l'Enfer. – Son premier pacte. – Société des possédés. – Leur but, leurs réunions. – Cantianille en devient membre et présidente. – Épreuves qu'on lui fait subir. – Ses remords. – Nombreux pactes. – Apparitions de Notre Seigneur. – Cantianille quitte le couvent. – Son séjour à Cheny. – La possédée du diocèse de Séz.

Toute l'année se passa donc en scènes affreuses, renouvelées presque toutes les nuits. Plusieurs jeunes personnes y prenaient part avec Cantianille. Néanmoins, rien n'éveilla jamais l'attention des supérieurs, grâce aux précautions que prirent les démons pour tout envelopper des plus affreuses ténèbres.

Le premier d'entre eux, que Cantianille avait vu, se nommait Ossian. Jusqu'au mois de mai, elle ne connut que lui ; mais à cette époque, après un repas, où rien ne fut épargné pour exalter les têtes, arrivèrent un jour, avec Ossian les douze démons de la légion dont il est le chef, et Lucifer lui-même. Elle commença donc à entrer en relations avec eux tous, et quelque temps après, avec tout l'enfer. Dès cette première apparition, elle remarqua, dans cette légion, trois démons bien différents des autres. Ils paraissaient tranquilles, ne disaient rien, ne faisaient que le mal auquel les autres les poussaient, et encore, ne le faisaient-ils jamais complètement. On les appelait des niais, des imbéciles ; et quand on disait à leur chef qu'ils ne lui feraient pas beaucoup d'honneur, il répondait : " Ne vous en occupez pas, ils sont toujours ainsi. "

Parmi eux, Cantianille reconnut celui qu'Ossian avait poussé jadis, pour qu'il la précipitât dans la cave. Ce démon se nommait Belzébuth, et ses deux compagnons, Abner et Jaïre.

Ces nouvelles relations eurent bientôt pour résultat un pacte que j'ai sous les yeux, et dont voici quelques passages :

" Aujourd'hui, jour de la Fête Dieu, samedi 6 juin 1840, moi, Cantianille, après avoir eu plusieurs entretiens avec Ossian, Lucifer et toute la légion, après avoir mûrement réfléchi aux conséquences de l'acte que je fais (...).

Je jure et je promets de renoncer au ciel et à Dieu. Je prends les démons pour maîtres et seigneurs. Je veux les adorer et leur rendre le culte qui n'est dû qu'à Dieu.

Je veux le haïr pendant l'éternité, ce Dieu que je déteste (...).

Ceci est mon premier pacte ; je le fais librement et volontairement, après de mûres réflexions. Je veux être à toute la légion, pour la vie et l'éternité (...).

Je jure de faire un nouveau pacte tous les mois. Je veux qu'il n'y ait jamais existé, et qu'il n'existe jamais, une femme qui soit aussi coupable que moi (...).

Minuit, chapelle du couvent, à (...), 6 juin 1840, jeudi, jour de la Fête Dieu.

Cantianille. "

Pauvre Cantianille, quelle ne fut pas sa désolation, quand, revenue à elle-même, elle envisagea de sang-froid ce qu'elle avait fait ! Son désespoir était affreux ! Mais la sainte Vierge vint la consoler.

" Ne te désespère pas, lui disait-elle, comme au jour de sa première communion. Plus tard, ce pacte te sera rendu. "

Hélas ! cette promesse ne devait se réaliser que bien des années après ! Elle avait seize ans quand elle fit ce premier pacte, et quarante-deux quand je l'arrachai au démon. Elle était donc liée enfin, comme l'enfer le désirait depuis si longtemps, et, trop fidèle à la promesse qu'elle avait faite dans son premier engagement, elle le renouvela chaque mois, le 6 juillet, le 6 août, le 8 septembre, etc., etc.

Mais pour le démon, ce n'était pas encore assez. Il voulait quelle entrât dans cette société dont faisait partie le malheureux prêtre qui l'avait livrée. Or, une fois sous son empire, elle acquérait les tristes privilèges de cet affreux état. Elle pouvait se rendre invisible, se transporter dans un instant à de grandes distances ; elle partageait, en un mot, la nature des êtres supérieurs. Comme elle avait entendu parler de cette merveilleuse puissance, elle demanda, un jour, à en faire l'expérience, et, un instant après, elle était transportée à M... avec ce prêtre, puis revenait avec lui de la même manière. Une autre fois, elle se trouva au milieu de l'association, entourée de démons, d'hommes et de femmes de toutes conditions. Mais, cette fois, elle ne s'engagea pas encore. Ce ne fut qu'au moment des vacances qu'ayant obtenu la permission de rester huit jours chez ce prêtre, elle les passa avec lui dans la même réunion. Les semaines suivantes, elle y retourna encore toutes les nuits, et, au bout de quelque temps, elle fut initiée à ces tristes mystères.

Oui, bien tristes mystères !... Car les malheureux qui composaient cette société étaient possédés pour la plupart, et n'avaient pas d'autre désir, comme les démons, que d'offenser Dieu de toutes manières (1).

Pour mieux cacher leur vie infernale, ils s'étudiaient partout à observer extérieurement toutes les convenances. Dans les églises, par exemple, ils avaient plutôt l'air pieux qu'indifférents, et comme une fois sortis des réunions, ils ne paraissaient pas se connaître, et que leurs signes de convention étaient des plus simples et des plus naturels, leur société était bien la société secrète par excellence. Du reste, afin de les préserver de tout danger, les démons les rendaient invisibles, et leur donnaient, pour cacher leurs souffrances physiques et morales, une puissance de dissimulation telle, que jamais ils n'auraient pu l'avoir naturellement.

Enveloppés ainsi des plus épaisses ténèbres, ils se livraient sans crainte à leurs œuvres infernales. Aussi, que de mauvais livres, que de romans impies sortirent de ces réunions !... Dans les pactes que j'ai arrachés aux démons, se retrouvent bien des blasphèmes, aujourd'hui célèbres, qui n'ont été articulés au grand jour, qu'après avoir été longtemps proférés dans ces assemblées souterraines. Et ces blasphèmes n'étaient encore que les moindres crimes inventés contre Dieu, par les démons et leurs victimes. D'indescriptibles profanations, d'épouvantables sacrilèges, étaient journellement commis par ces malheureux ; non seulement dans les réunions, mais encore chez eux, dans les églises, dans les rues, partout. Quelques-uns avaient poussé l'impiété jusqu'à se tatouer, sous les pieds, l'image de la croix afin de marcher dessus constamment. D'autres communiaient plusieurs fois chaque jour et conservaient les saintes hosties, pour les faire servir ensuite aux sacrilèges les plus odieux. Ils allaient même jusqu'à envoyer ces hosties conservées de la sorte aux associés absents. Combien de fois la pauvre Cantianille en a-t-elle reçu, tantôt d'un endroit, tantôt d'un autre ! Elle me les remettait le plus promptement possible, mais sans pouvoir empêcher qu'on lui en renvoyât de nouveau ; car, ses défenses étaient inutiles, et ses plaintes l'auraient été également. Qui l'aurait crue ? Du reste, elle ne voulait dénoncer personne (2).

Les membres de cette société ne se réunissaient pas toujours au même endroit. Tantôt, ils se faisaient transporter dans une caverne, tantôt dans quelques ruines d'église ou de vieux château, ou encore sur le sommet d'une montagne, ou dans quelque vallée solitaire ; mais ils préféraient surtout les lieux sanctifiés par quelques souvenirs religieux. Au Colisée de Rome, par exemple, ils parodiaient le martyre des premiers chrétiens. A Bethléem, à Jérusalem, ils représentaient également, par dérision, la naissance et la passion du Sauveur. Dramas affreux, dont les acteurs étaient épouvantés, lorsqu'ils se retrouvaient dans leur sang-froid. Ne voyant plus, après de tels crimes, le moyen d'échapper aux démons, ils se livraient au désespoir le plus infernal, et par ce désespoir, à d'autres crimes semblables, qui l'augmentaient et l'augmentaient toujours !... Quelle vie !... Quelles douleurs !...

Telle était la société dans laquelle entra Cantianille, au mois de septembre 1840, et dont elle devint presque aussitôt présidente. Je la laisse faire elle-même le récit effrayant de son initiation.

" Voici comment je fus initiée aux mystères de cette société diabolique, et comment j'en devins présidente :

Ossian étant venu, comme d'habitude, me prendre au couvent, je me trouvai aussitôt transportée au milieu de la réunion. Il me déposa sur un trône où les applaudissements les plus bruyants accueillirent mon apparition. On me fit faire le serment ordinaire : je jure d'offenser le bon Dieu (3) par tous les moyens possibles et de ne reculer devant rien pour faire triompher l'enfer sur le ciel. J'aime Satan ! Je hais Dieu ! Je veux la chute du ciel et le règne de l'enfer !... Après quoi, chacun vint me féliciter et m'encourager à me montrer forte dans les épreuves qui me restaient à subir. Je le promis... Ces cris, ce tumulte, cet empressement de chacun, la musique et ces gerbes de feu qui éclairaient la salle, tout m'électrisait, m'enivrait !... Je m'écriai donc d'une voix si forte qu'elle domina tout : " Je suis prête ; je ne crains pas vos épreuves ; vous allez voir si je suis digne d'être des vôtres. " Aussitôt, tout bruit cessa, toute lumière disparut. " Marche, " me dit une voix. J'avançai sans doute dans un étroit corridor ; car je sentis de chaque côté, comme deux murailles, et ces murailles semblaient se rapprocher de plus en plus. Je crus un instant que j'allais être étouffée et la terreur s'empara de moi. Je voulus retourner ; mais au même instant je me sentis entre les bras d'Ossian. Il exerça sur tout mon corps une pression si vive, que je jetai un cri perçant. " Tais-toi, me dit-il, ou tu es morte. " Le danger me rendit mon courage...

" Non, je ne crierai plus, non, je ne reculerai pas ; " et faisant un effort surhumain, je franchis comme un trait ce long couloir qui devenait à chaque pas plus obscur et plus étroit. Malgré mes efforts, mon épouvante redoublait, et j'allais peut-être m'enfuir, quand tout à coup la terre se déroba sous mes pieds, je tombai dans un abîme dont je ne pouvais apprécier la profondeur. Je fus un instant étourdie de cette chute, sans cependant me décourager. Une pensée infernale venait de me traverser l'esprit. " Ah ! ils veulent m'effrayer !.. Ils verront si je crains les démons... " Et je me levai aussitôt pour chercher une issue. Mais... voilà que de tous côtés des flammes apparaissaient !... Elles approchaient de moi comme pour me brûler... Et, au milieu de ce feu (je frissonne encore d'y penser), les démons hurlant, criant, blasphémant... J'étais en enfer ! Quelle terreur !... mais en même temps aussi quelle haine s'empara de mon âme !... Haine contre le ciel !... haine contre l'enfer lui-même... Je ne pouvais pardonner à ma bonne mère de ne m'avoir pas retenue sur le bord de ce précipice... Hélas ! elle m'avait bien retenue, pauvre mère ; elle m'avait rappelée bien des fois : c'était moi, ingrate... qui lui avais tourné le dos sans lui répondre... J'avais voulu voir... Et je ne voyais que trop...

" Que me veux-tu, dis-je à Lucifer ?... Parle... " – " Je veux que tu sois la présidente de notre association... Je veux que tu nous aides à haïr Dieu... Je veux que tu renonces à Marie... Je veux que tu jures ici d'être à nous, avec nous et pour nous, partout et toujours... " Je promis tout, excepté de renoncer à ma bonne mère. Je ne pouvais consentir à me séparer ainsi de ma belle Dame d'autrefois. Après mille discussions, ils acceptèrent donc que je ne quitterais pas mon scapulaire pour le moment ; car, c'était en m'arrachant ce saint habit, qu'ils voulaient me faire rompre tout engagement avec celle qui me l'avait donné et que j'aimais toujours malgré mes fautes.

A peine eus-je fait ces promesses, que le feu s'éteignit subitement. Je ne vis plus rien, mais une main saisit la mienne : c'était la main du prêtre qui m'avait livrée ; je le reconnus et me retirai par un mouvement d'horreur et de haine...

" – Ne me fuis pas, me dit-il ; je t'apporte le bonheur et la grandeur ; regarde »... Je me retrouvai au milieu des associés, dans cette salle qu'on avait encore embellie pendant mon absence. Un repas somptueux était servi ; on m'y donna la place d'honneur et vers la fin, au moment où tout le monde était échauffé par le vin et les liqueurs, et surexcité par la musique, je fus nommée présidente, à l'unanimité. Ce prêtre qui m'avait perdue fit ressortir en quelques mots le courage que j'avais montré dans ces terribles épreuves, et, au milieu de mille bravos, j'acceptai ce malheureux titre de présidente... Ma bonne mère était bien triste ; mais que me faisait, à moi, son chagrin !... Ce concert d'applaudissements m'en dédommagerait, et, du reste, n'étais-je pas à la tête de plusieurs milliers de personnes, qui allaient m'obéir au moindre signe... Je n'eus donc plus qu'une seule pensée : mériter leur confiance et leur soumission... Je n'ai malheureusement que trop bien réussi... "

C'était donc là que l'enfer voulait l'amener ! Hélas ! à seize ans, comment aurait-elle résisté, fascinée comme elle l'était depuis dix-huit mois, et par les démons, et par ce prêtre qui les aidait si bien ? La pauvre enfant n'avait plus de libre arbitre que ce qui était nécessaire pour qu'elle pût être coupable ! D'un autre côté, sans l'abandonner tout à fait, la sainte Vierge néanmoins ne la suivait plus constamment, et souvent Cantianille en était contente. Elle sentait moins ses remords, loin de sa bonne mère, dont les embrassements devenaient pour elle autant de reproches. Mais, parfois aussi, comme elle souffrait de ses absences ! Son cœur ardent, violemment attiré par le mal, repoussé violemment par les remords, en même temps qu'attiré vers Dieu par l'amour, et repoussé par l'effroi, son cœur était déchiré bien cruellement... Que de larmes elle répandait, dans les allées du jardin, avec ses compagnes de fautes et de douleurs, quand, après ces affreuses nuits, elles se retrouvaient ensemble, effrayées du passé, plus effrayées encore de l'avenir ! Pauvres enfants ! Cantianille a laissé de ces déchirements, comme des traces sanglantes, dans bien des pactes que le démon lui faisait écrire, pour l'enlacer de plus en plus. Le 22 juillet 1841, elle écrivait : " J'ai dix-sept ans aujourd'hui, dix-sept ans ! le bel âge pour une jeune fille innocente ! Age de bonheur que je ne connaîtrai jamais ! Douces jouissances que je ne dois pas posséder ! Tout bonheur m'est ravi désormais ! Le bonheur !... que dis-je ?... Le bonheur ! C'est un vain mot pour moi ! Il ne me reste plus d'espoir ! Il ne me reste plus que la vengeance ! "

Et plus loin, parlant du sang de Jésus-Christ, elle écrivait : – " Sang précieux de Jésus, que j'aurais tant aimé ! " Ou encore, rapprochant sa vie de la vie ordinaire d'une jeune fille de son âge. – " Il y a déjà quatre ans, écrivait-elle, quatre ans de douleurs et de tortures !... Et je ris, je chante avec mes compagnes, je parais heureuse !... " – Et elle maudissait ce prêtre. – " Je sens que j'aurais si bien aimé le bon Dieu ! Ce Dieu que je blasphème et que j'aurais tant aimé !... "

Moi, disait-elle, une autre fois, le jour de Noël, 1850, – " je vengerai la Cantianille qui aurait tant aimé ce Dieu que je déteste ! " Incroyable mélange d'amour et de haine, qui se manifestait partout. Dans une communion mauvaise, faite sous l'impulsion de Satan, en dérision de Dieu, qu'elle y recevait, Cantianille priait avec un amour immense. Elle avait, pour ce Dieu qu'elle contristait si fort, des élans de tendresse aussi violents que son désespoir ! Elle se retrouvait telle que le jour de sa première communion. Recevait-elle quelque grâce extraordinaire ? transportée de reconnaissance dans le moment même, elle signait quelque promesse affreuse un instant après. Son cœur, c'était, en un mot, le ciel et l'enfer, sans transition.

Si Dieu profitait de ces moments d'amour ardent, pour la combler de faveurs, le démon, de son côté, profitait de ses accès de désespoir, pour lui faire contracter une foule d'engagements. – Promesse de se donner à lui, corps et âme. – Promesse de ne jamais prier. – Promesse de ne jamais se confesser, de ne jamais prendre d'eau bénite, etc. Quelquefois Cantianille criait grâce ; elle le suppliait de ne pas être si exigeant, et le monstre, s'il la laissait reposer quelques jours, ce n'était que pour la poursuivre avec plus d'acharnement ensuite. Non-seulement tous les mois, comme elle l'avait promis d'abord, mais bien plus souvent, pour toutes les fêtes et les jours où elle recevait quelque grande faveur, aux anniversaires de telle ou telle grâce, il lui faisait renouveler ses promesses, rétracter d'avance tout ce que plus tard elle pourrait faire pour les rompre. – " Tu veux me lier à toi, dis-tu, écrivait-elle, un jour, d'une manière si extraordinaire, que rien ne puisse jamais nous séparer ? Tu as déjà quatre-vingt-quatorze pactes, et je n'ai encore que dix-neuf ans : combien en auras-tu à trente ans ?... En effet, le nombre de ces liens augmentait rapidement. Mais Dieu, voulant diminuer d'avance les peines de celui qu'il destinait à les briser, Dieu inspirait à sa pauvre enfant la pensée de se faire rendre, de temps à autre, un certain nombre de ses promesses, pour les remplacer par une, équivalant à plusieurs.

Cependant le bon Dieu faisait tout pour l'arrêter. Tout, excepté ce qu'il ne fit jamais : forcer sa liberté. Non seulement il envoyait sa mère la consoler et l'encourager, mais lui-même très souvent venait la surprendre au milieu de ses fautes, par une subite apparition. Un jour, elle avait dix-huit ans, elle était seule dans sa chambre, regardant des hosties lacérées qu'on venait de lui donner et d'où le sang ruisselait encore. Elle pleurait ! Quand, tout à coup, elle vit devant elle Jésus

couvert de sang ! – " Cesse ma fille, cesse, lui dit-il, bien tristement. Jusqu'à quand me feras-tu souffrir ?... Tu ne sais donc pas combien je t'aime ?... " Une autre fois, dans une circonstance semblable, il lui disait encore : " Ma fille, je veux faire éclater ma miséricorde en toi ; tu es appelée à une œuvre immense, souviens-toi de mes paroles. " – Il lui apparaissait même, jusque dans les réunions. – " Mon enfant, lui répétait-il, ne veux-tu donc pas quitter ces malheureux ? Viens, viens à moi, car je t'aime ! Je te pardonne et je veux que tu sois à moi. Je te poursuivrai par tant de bonté, que tu finiras par céder. En toi je veux montrer toute l'étendue de ma miséricorde. Tout le monde saura combien tu m'es chère, et ce que je veux faire pour toi ! " Ces paroles lui furent dites, le jour de Noël 1842.

Hélas ! Cantianille ne céda néanmoins ni à Jésus ni à Marie. Elle ne céda qu'aux démons et à leurs suppôts ; et six ans se passèrent ainsi, sans que rien vînt interrompre la continuité de ses fautes. Pendant ce temps, bien des changements s'opérèrent dans sa vie, sous d'autres rapports. Ayant quitté l'habit religieux, à cause de sa mauvaise santé, elle vint à Paris, comme sous-maîtresse. Puis, son brevet d'institutrice obtenu, elle ouvrit un pensionnat à Cheny, village peu éloigné de son pays. (4).

(1) Cette société a été fondée le soir du jour où mourut Louis XVI. Robespierre en fut le premier président ; Marat, Danton, Carrier en faisaient partie. Cette société s'est conservée depuis, et, bien que de nos jours elle doive être dissoute à peu près entièrement, il en restera néanmoins quelques membres qui la perpétueront, de père en fils jusqu'à la fin des temps, c'est l'un deux qui sera père de l'antéchrist. Cette société ne s'est jamais occupée de politique ; Dieu, du reste, ne l'aurait pas permis. De pareils conspirateurs auraient tout bouleversé impunément, étant doués, comme je l'ai dit, de la faculté de se rendre invisibles et de se transporter aussi rapidement que les esprits d'un lieu à un autre ; ils n'auraient pu être surpris par l'autorité civile. Dieu se chargeait donc de les enchaîner lui-même.

(2) Elle en remit aussi un grand nombre à M. l'abbé B..., qui lui fit écrire, en sa présence, au malheureux de qui elle les avait reçues, pour lui défendre de lui en envoyer davantage. Les démons la tourmentèrent cruellement pendant qu'elle écrivait cette lettre ; mais lorsqu'elle fut sur le point de la mettre à la poste, ses douleurs devinrent si violentes, quelle n'en eut pas le courage et la jeta au feu.

(3) En prononçant cette formule les autres associés disaient simplement Dieu et non pas le bon Dieu. Mais, comme Dieu devait être à l'égard de Cantianille d'une bonté plus grande qu'à l'égard des autres, par une infernale dérision ce mot fut ajouté pour elle à la formule ordinaire.

(4) Avant de clore ce chapitre, disons quelques mots d'un événement arrivé dans le diocèse de Séez à peu près à la même époque où Cantianille fut livrée au démon. Une malheureuse femme, qui se disait et était réellement possédée de sept démons, s'était attirée la compassion d'un excellent prêtre, au point que pour sa délivrance il avait tout sacrifié. Or, les démons se transformant en anges de lumière, et prenant les noms de Jésus, de la sainte Vierge et des anges, faisaient par elle à ce prêtre, qui ne sut pas les reconnaître, les révélations les plus étonnantes : lui disant qu'il était destiné à une grande mission, et surtout qu'il n'en devait pas parler à son évêque. Ces choses extraordinaires ayant attiré l'attention du public et même de la police, pour faire tout cesser, l'évêque transféra ce prêtre dans une autre paroisse, et là, les mêmes faits se renouvelèrent peu après. " La possédée, disait ce prêtre, arrivait transportée par les anges qui la déposaient dans une chambre de son presbytère, toutes les portes étant hermétiquement fermées. " D'où il conclut la vérité de sa mission et la part que cette femme y devait prendre. Enfin, une apparition réelle de cette malheureuse, en corps et en âme, au milieu des fidèles assemblés pour le catéchisme, et le scandale qu'elle donna par ses affreuses révélations, ouvrirent les yeux de ce pauvre prêtre qui, le soir même, alla s'enfermer dans un couvent. Pourquoi parlons-nous de ce fait ? Parce qu'il est précisément la caricature anticipée de ceux que nous allons rapporter bientôt. Et Lucifer, qui a été forcé de me

l'avouer, le préparait comme un argument contre nous, et cela, dans le diocèse de Séez, parce que Monseigneur l'Archevêque de Sens était alors évêque du diocèse de Séez. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

Retranscription et adaptation Cheney mon village <http://www.cheny.net>